



#SalonSME

**Lancez-vous avec le microcrédit
de l'Adie !**



**SALON
SME**



... être très diplômé **non**



54%

Des créateurs d'entreprises ont un CAP/BEP/BAC ou n'ont pas de diplôme

... de l'argent **non**



8 000€

54% des créateurs se sont lancés avec moins de 8000€

... avoir une idée innovante **non**



73%

Se sont lancés sans introduire de services ou de produits nouveaux



... veulent être riches

non



22%

Des porteurs de projets de création d'entreprise espèrent avoir un revenu plus important qu'en étant salarié

... cherchent l'indépendance avant tout

oui



55%

Des entrepreneurs sont motivés par l'indépendance



- 1- Pourquoi financer son démarrage d'activité ?
- 2- Bienvenue à l'Adie !
- 3- Le financement de l'Adie
- 4- Mon parcours à l'Adie
- 5- L'Adie, bien plus qu'un financement



Avant de créer sa boîte, mieux vaut anticiper son financement :

- Toujours emprunter quand ça va
- Démarrer son projet avec un partenaire
- Garder de la trésorerie !
- L'emprunt est cadré, il n'y a pas de mauvaises surprises

Par ailleurs, il existe des dispositifs de financement et d'aide aux créateurs, réservés à la création : ils s'appuient sur un co-financement d'une banque ou de l'Adie



L'ADIE C'EST :

- 30 ans d'expérience
- 120 000 entreprises financées et accompagnées
- Un réseau de 1 300 bénévoles, spécialistes de la petite entreprise et plus de 500 salariés présents partout en France
- Une solution globale pour les petites entreprises :

Un prêt et des conseils pour me lancer, enfin.



L'offre de l'Adie : Votre projet n'est pas financé par les banques traditionnelles ?

- Un microcrédit pour financer tous types de besoins pour la création ou le développement d'une entreprise (stock, trésorerie, investissement, ...)
 - 10 000 € maximum
 - Taux d'intérêt : 7,45% selon le montant
 - Contribution de solidarité : 5%
- Un accès facilité à des financements complémentaires :
 - Prêt d'honneur Adie
 - Prêt à Taux Zéro



Un accès simple :

- Projet non financé par les banques traditionnelles
- Pas d'exigence d'apport personnel
- Pas de prise de garantie sur le matériel financé

- Petits projets : coût global < 20 000€
- Tout type de statut juridique
- Tout secteur d'activité
- Tous type de besoin : investissement, stock, trésorerie, prise de local, matériel d'occasion
- Possibilité de financer les personnes fichées à la Banque de France



La caution

- Une personne qui connaît votre projet et a confiance en vous
- Une personne de votre entourage mais pas le/la conjoint(e)
- Une personne qui est prête à prendre le relais en cas de difficulté et qui a les moyens de le faire sans que ça la mette en situation délicate

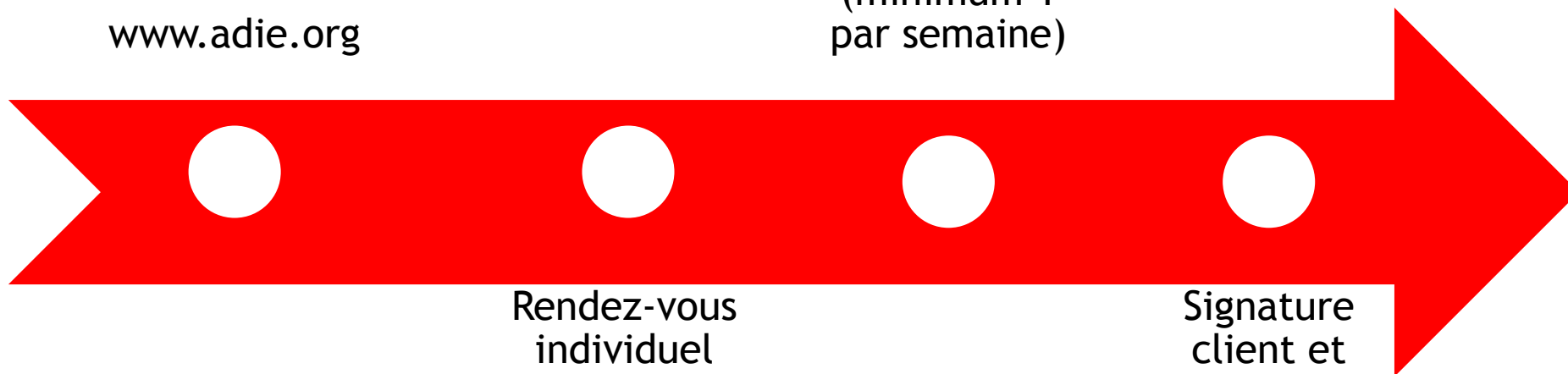


**SALON
SME**

Mon parcours à l'Adie !

Prise de RDV
0 969 328 110 ou
www.adie.org

Comité Crédit
(minimum 1
par semaine)



Rendez-vous
individuel
avec mon
conseiller
Adie

Signature
client et
caution



Le but du rdv avec votre conseiller Adie est d'apprendre à vous connaître, vous et votre projet

- Votre besoin de financement (adapté à votre besoin et à votre capacité de remboursement)
- Votre parcours
- Votre projet
- Votre budget personnel
- Votre situation bancaire
- Enfin, votre conseiller vous fera une proposition de financement et d'assurance professionnelle si votre activité est éligible

Une seule règle : la transparence, pour instaurer la confiance !



Mon parcours à l'Adie : Sur quels critères ?



50 %



50 %



Confiance personne

(Parcours, expérience, débrouillardise, ...)

Capacité de remboursement

(Budget personnel, situation bancaire, garant...)

Confiance projet

(Analyse prévisionnelle, viabilité, devis, dossier de création...)



J'apporte tous les documents demandés :

- Pièce d'identité, relevés de comptes (pro et perso) des 3 derniers mois, informations sur l'activité
- Nom, prénom, téléphone de la caution (je fais la démarche d'en parler autour de moi)

J'analyse mon projet :

- Quelles sont mes charges/dépenses de l'activité
- Quel est mon chiffre d'affaires ou revenus espérés
- Quels sont mes besoins exacts au démarrage?

Je joue la carte de la transparence :

- A l'Adie faire crédit, c'est faire confiance
- Je préviens si j'ai du retard ou un empêchement pour le rdv !



- Des **conseils** à chaque étape de votre projet
- Une **micro-assurance** pour démarrer en toute sécurité
- Une activité clé en main avec la **micro-franchise** solidaire
- Des **bons plans** pour diminuer les charges liées à votre activité



Ils se sont lancés grâce à l'Adie !



Anthony, Restaurant de sushis

- Accompagnement : Formation collective « Bien démarrer »
- Financement : microcrédit 4 200 €
- Micro-assurance pour son local
- Suivi par un chargé d'accompagnement
- Son affaire a décollé immédiatement
- Il ambitionne de créer un deuxième « sushi bar »

« L'Adie m'a permis de rebondir au bon moment avec le régime de la micro-entreprise. »



Ils se sont lancés grâce à l'Adie !



Nori-Linh, Créatrice de sacs et bijoux

« Avec l'Adie je sais que je peux appeler quand je veux et que j'aurai le bon conseil. »

- Accompagnement : Atelier d'information collective
- Financement : microcrédit de 5 300 €
- Renouvellement de prêt en cours
- Suivi par un chargé d'accompagnement
- En moins de 6 mois d'activité, Nori Linh a déjà une clientèle fournie et envisage l'avenir avec confiance



Prenez rdv en ligne : www.adie.org

Prenez rdv par téléphone :
0969 328 110 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h



#SalonSME

Partagez et échangez avec
#SalonSME



**SALON
SME**